

DULUX^{MD} X-PERT^{MD}

OBTURATEUR POUR BLOCS D'INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

36250

Fiche technique



Produit à base d'eau

Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	51 % (± 1 %)
Solides en poids :	69 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 50 g/L
Réglementation canadienne :	< 200 g/L

Couleur disponible

36250 Blanc

Peut être teinté aux couleurs pastel pâles, max 4 oz. de colorant par 3,78 L

Niveau de lustre Sans objet (apprêt)

Couverture pratique

8 à 11,2 m² (85 à 121 pi²) par 3,78 litres
2 à 3 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

- Vinyle-acrylique

Viscosité* Prêt à utiliser (117 ± 5 unités Krebs)

Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.

Inflammabilité	Ininflammable
Point d'éclair*	Sans objet

Épaisseurs requises du film*

• Mouillé :	337 à 480 µm 13 à 19 mils
• Sec :	171 à 243 µm 6,7 à 10 mils

(varie selon la porosité de la surface)

Séchage* à 25 / 77 °F °C – 50 % HR

Sec au toucher : 30 minutes

Recouvrir : 24 heures

Durcissement complet : 30 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

* Source des données techniques: 36250

Description du produit

Dulux X-pert 36250 est un obturateur pour béton d'intérieur et d'extérieur formulé pour répondre aux besoins du peintre en bâtiment.

Dulux X-pert 36250 offre d'excellentes propriétés de remplissage sur les surfaces intérieures et extérieures, poreuses, nues, de béton, de blocs de béton, ou de maçonnerie.

Caractéristiques

- Pour usage intérieur ou d'extérieur
- Excellentes propriétés de remplissage
- Minimum de piqûres
- Facile d'application

Utilisations prévues

- Apprêter et sceller les surfaces nues de béton ou de maçonnerie dans les applications commerciales et institutionnelles comme les écoles, hôpitaux et immeubles industriels.
- Murs et plafonds.

Surfaces

- Stuc, maçonnerie ou béton vieilli.

Limites d'utilisation

- N'est pas conçu pour être utilisé sur des planchers.
- N'est pas conçu pour être utilisé sur d'anciens finis alkydes.
- Les applications extérieures doivent être recouvertes d'une peinture de finition.
- Certaines couleurs ou des changements drastiques de couleurs peuvent nécessiter des couches additionnelles de peinture.

Homologations

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------------------|
| • MPI n° 4 | Obturateur à béton, latex, intérieur/extérieur |
| • MPI n° 4 X-Green ^{MC} | Obturateur à béton, latex, intérieur/extérieur |

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

mai-2018



Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La surface doit être propre et sèche.

Enlever toute la peinture cloquée et écaillée, saleté, graisse, moisissure, huile de décoffrage, composé de durcissement, mortier lâche ou en excès, projection de mortier, dépôt de sels et tout autre contaminant de surface.

Les zones ramollies ou friables et les revêtements précédents ramollis par l'eau doivent être complètement enlevés.

Tous les grands creux, fissures et imperfections de surface doivent être remplis avec un mortier de ciment-sable.

Les surfaces de plâtre, de béton et de maçonnerie doivent être complètement sèches, exemptes d'efflorescence et durcir pendant 30 jours avant d'être peintes.

Les surfaces récentes de béton nécessitent un apprêt résistant aux alcalis.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage. Maintenir fermés les contenants non utilisés.

Appliquer à l'aide d'un pinceau, rouleau ou pulvérisateur.

Conditions d'application

Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F).

Outils

- Pinceau : soies synthétiques (nylon, polyester)
- Rouleau :
 - lisse : 10 mm (3/8 po);
 - semi-rugueux : 13 à 20 mm (1/2 – 3/4 po)
 - rugueux : 25 à 32 mm (1 – 1 1/4 po).
- Pulvérisateur (sans air)* : taille de buse : 0,021 à 0,031 po
pression : 2 300 à 2700 lb/po²

* Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Pour toutes les surfaces recommandées :

- Obturateur pour béton d'intérieur et d'extérieur *Dulux X-pert* 36250.
 - une couche sur toute la surface.
- Couche de finition appropriée *Dulux* ou *Glidden*
 - 2 couches pour une meilleure durabilité et apparence.

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les mains et les outils immédiatement à l'eau tiède savonneuse. Essuyer tout déversement à l'aide d'un linge humide.

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais.

PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Élimination

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663

www.dulux.ca



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., *Dulux* et *X-pert* sont des marques déposées d'AkzoNobel, et sont utilisées sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Le *Multi-Coloured Swatches Design* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. *MPI* et *X-Green* sont des marques de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».